

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze et dix neuf novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – GILES Nina – GROSS Stéphanie — Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves - GEOFFROY Robert -Mr AZZI Gérald - DUCRET Christophe – DUROUX Nadine – DE St GERMAIN Thibault

ABSENTS : Mrs PRUDENT François –CUVILLIER Christophe

EXCUSE : CHALENDARD Alain

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents 12

Convocation du 10 novembre 2015

Affichage le 21 novembre 2015

L'ordre était le suivant :

Marché de Noël

Lotissement intergénérationnel

Bureau des élections

Rétrocession chemin

Questions diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

MARCHE DE NOEL : les exposants s'inscrivent – le conseil se répartit les tâches

LOTISSEMENT INTERGENERATIONNEL : le déboisement est terminé – le dessous sage se réalisera prochainement

ELECTIONS REGIONALES DU 6 ET 13 DECEMBRE 2015 : le bureau sera ouvert de 8 h à 18 heures – Sont nommés les membres du bureau

RETROCESSION CHEMIN : le conseil accepte la rétrocession d'un chemin . Le bornage étant réalisé : L'acte suivra

ECOLE : une subvention du conseil général sera versée pour les travaux réalisés à l'école « Aide aux 100 projets » soit la somme de 15 000 e

SYDESL : prend connaissance d'une demande du SYDESL pour la pose et la dépose des guirlandes électriques : le conseil refuse

CCAS : prend connaissance d'une demande du percepteur pour rattacher le budget du CCAS au budget communal – le conseil accepte (économie de documents) : aucun changement dans l'organisation

CCBR 71 : prend connaissance du compte rendu de l'assemblée générale de la communauté de communes CCBR 71

La communauté de communes CCBR 71 a refusé la fusion avec la communauté de commune de Pierre de Bresse

Les communes adhérentes doivent délibérer pour la fusion ou non avec la communauté de Pierre de Bresse

AGENCE EAU : l'agence de l'eau subventionne des travaux pour le traitement des eaux usées des lagunes ;

BULLETIN MUNICIPAL : remerciements aux associations pour l'envoi de leurs articles. Le bulletin est en cours de finition